

Contact Sheet



Europe

 **Austria**
Tel: + 43 4212 6400
Sparex Austria
Muraunberger Str
Hurzendorf 9300

 **Belgium / Lux**
Tel: + 32 58235140
Sparex Belgium Bvba
Toevluchtweg 9
B- 8620 Nieuwpoort

 **Denmark**
Tel: + 45 647 22287
Sparex Denmark
Sparex Limited ApS
Messevej 1
9600 Aars

 **France**
Tel: +33 2987 89234
Sparex S.A.R.L.
Zae De Ty Douar
Commana 29450

 **Germany**
Tel: + 49 4282 93100
Sparex Germany
Hansestrasse 03
Sittensen 27419

 **Ireland**
Tel: +353 51 855592
Sparex (Tractor Accessories) Ltd
Grannagh
Waterford
Ireland

 **Italy**
Tel: + 43 4212 6400
Sparex Austria
Muraunberger Str
Hurzendorf 9300

 **Netherlands**
Tel: + 31 235 841 020
Sparex Holland BV
Luzernstraat 19N
2153 GM Nieuw-Vennep

 **Poland**
Tel: +48 61 816 19 37
61-168 ul. Rataje 164, Poznań

 **Portugal**
Tel: +351 261 311107
Sparex Portugal, Importação
e Comércio de Peças,Lda.
Lugar da Espera 2565-716 Runa.

 **Spain**
Tel: + 349 451 33524
Sparex Agrirepuestos,S.L. C/Jose Maria
Iparraguirre
No.15 B
01006 Vitoria-Gasteiz (Alava)

 **UK**
Tel: +44 1392 441338
Sparex Limited
Exeter Airport Devon
Exeter EX5 2LJ

North America

 **Canada**
Tel: + 905 786 277
Sparex Canada Highway
No. 2 On Newcastle L1b 119

 **USA**
Tel: + 1 330 562 8150
Sparex US
PO Box 510
Aurora, OH 44202

Africa

 **South Africa**
Cape - Tel: +27 00 21 887 3575
KZN - Tel: + 27 31 573 1240
Cape branch
35 George Blake St,
Plankenburg
Stellenbosch 7600
KZN branch
59 Marseilles crescent
Briardene
Durban 4001

Australasia

 **Australia**
Tel: + 61 298 205 777
Sparex Australia Pty Ltd
81-83 Strzelecki Avenue,
Sunshine West, VIC 3020

 **New Zealand**
Tel: + 64 9634 4121
4 Princes Street Onehunga,
Auckland 1345

Sparex Export Markets

 **Export**
Tel: +44 1392 441314
Sparex Limited
Exeter Airport
Devon Exeter EX5 2LJ

BONDLOCTM

FORMULAS THAT WORK

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

B275

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit B275
 Taille du récipient 10ml, 25ml, 50ml and 250ml bottles

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Bondloc UK Ltd
 Unit 2 Bewdley Business Park
 Long Bank
 Bewdley
 Worcestershire
 DY12 2TZ
 +44 (0)1299 269269
 +44 (0)1299 269210
 sales@bondloc.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)1299 269269

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé
 Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335
 Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

B275

| | |
|----------------------------------|--|
| Mentions de mise en garde | <p>P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.</p> <p>P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.</p> <p>P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.</p> <p>P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.</p> <p>P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).</p> <p>P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P405 Garder sous clef.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.</p> |
| Contient | Ethoxylated Bisphenol A Diméthacrylate, Méthacrylate de 2-hydroxypropyle, maleic acid, 1-Acetyl-2-phenylhydrazine |

2.3. Autres dangers**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges**

| | |
|--|---------------|
| bisphénol A, éthoxylé, diméthacrylate | 30-60% |
| Numéro CAS: 41637-38-1 | |
| Classification | |
| Skin Irrit. 2 - H315 | |
| Eye Irrit. 2 - H319 | |
| Skin Sens. 1 - H317 | |
| STOT SE 3 - H335 | |
| Méthacrylate de 2-hydroxypropyle | 10-30% |
| Numéro CAS: 923-26-2 Numéro CE: 213-090-3 | |
| Classification | |
| Eye Irrit. 2 - H319 | |
| Skin Sens. 1 - H317 | |

B275

| | |
|--|----------------------|
| hydroperoxyde de α,α-diméthylbenzyle hydroperoxyde de cumène | <1% |
| Numéro CAS: 80-15-9 | Numéro CE: 201-254-7 |
| Classification | |
| Org. Perox. E - H242 | |
| Acute Tox. 4 - H302 | |
| Acute Tox. 4 - H312 | |
| Acute Tox. 3 - H331 | |
| Skin Corr. 1B - H314 | |
| Eye Dam. 1 - H318 | |
| STOT SE 3 - H335 | |
| STOT RE 2 - H373 | |
| Aquatic Chronic 2 - H411 | |
| acide maléique | <1% |
| Numéro CAS: 110-16-7 | Numéro CE: 203-742-5 |
| Classification | |
| Acute Tox. 4 - H302 | |
| Skin Irrit. 2 - H315 | |
| Eye Irrit. 2 - H319 | |
| Skin Sens. 1 - H317 | |
| STOT SE 3 - H335 | |
| 1-Acétyl-2-phénylhydrazine | <1% |
| Numéro CAS: 114-83-0 | |
| Classification | |
| Acute Tox. 3 - H301 | |
| Skin Irrit. 2 - H315 | |
| Eye Irrit. 2 - H319 | |
| Skin Sens. 1 - H317 | |
| STOT SE 3 - H335 | |
| Titanium Dioxide | <1% |
| Numéro CAS: 13463-67-7 | |
| Classification | |
| Non Classé | |

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|-------------------|---|
| Inhalation | Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent. |
| Ingestion | Ne pas faire vomir. Donner beaucoup d'eau à boire. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. |

B275

Contact cutané Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste. Enlever les vêtements contaminés.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact cutané Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitements particuliers Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche pour l'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers En cas d'incendie: Gaz ou vapeurs toxiques.

Produits de combustion dangereux Oxydes des substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO₂). Azote. Monoxyde de carbone (CO).

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Enlever ou refroidir avec de l'eau les conteneurs à proximité de l'incendie.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

B275

Précautions d'utilisations Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker à une température ne dépassant pas 38°C. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas utiliser des conteneurs faits des matériaux suivants: Aluminium. Acier doux. Cuivre. Rouillé acier Étain

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Titanium Dioxide

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m³
en Ti

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux/du visage Porter un équipement de protection des yeux.

Protection des mains Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Polyéthylène. Néoprène. Caoutchouc nitrile. Ne pas utiliser Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc (naturel, latex).

Autre protection de la peau et du corps Porter un tablier ou un vêtement de protection en cas de contact.

Mesures d'hygiène Prévoir une fontaine oculaire.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--|-------------------------------|
| Aspect | Liquide. |
| Couleur | Vert. |
| Odeur | Douceâtre. |
| Seuil olfactif | Pas d'information disponible. |
| pH | pH (solution concentrée): 3-5 |
| Point de fusion | Non applicable. |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | Non applicable. |
| Point d'éclair | > 100°C |

B275

| | |
|--|--|
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | Non applicable. |
| Pression de vapeur | -0.1 mm Hg @ 20°C |
| Densité de vapeur | Non applicable. |
| Solubilité(s) | Miscible aux matériaux suivants: Solvants organiques. Légèrement soluble dans l'eau. |
| Coefficient de partage | Pas d'information disponible. |
| Température de décomposition | Pas d'information disponible. |
| Viscosité | 7000 cps |
| Propriétés explosives | Pas d'information disponible. |
| Propriétés comburantes | Non disponible. |
| 9.2. Autres informations | |
| Autres informations | Aucune information requise. |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Oxydants. Oxydes métalliques.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Polymérise à la chaleur.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Eviter le contact avec les matières suivantes: Oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux En cas d'incendie, les gaz peuvent être libérés Dioxyde de carbone (CO₂).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 17 078,84

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 307,38

B275

| | |
|-----------------------|--|
| Inhalation | Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. |
| Ingestion | Le produit est considéré avoir un faible risque aux conditions normales d'utilisation. |
| Contact cutané | Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé. |

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Pas de données sur l'écotoxicité de ce produit.

12.1. Toxicité

Ecotoxicity

Toxicité Ne pas vide dans le drainage/les eaux de surface/Eaux souterraines

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential faible

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit a une faible solubilité dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

B275**14.5. Dangers pour l'environnement****Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation UE**

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, évaluation, autorisation et Restriction des produits chimiques (REACH), instituant une Agence européenne des produits chimiques, modifiant la Directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) N° 793/93 du Conseil et règlement (CE) N° 1488/94 de la Commission ainsi que la Directive 76/769/CEE et Directives 91/155/CEE de la Commission 93/67/CEE, 93/105/ce, y compris les amendements. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 concernant la classification, étiquetage et emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les Directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) N° 1907/2006 avec amendements.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision 04/07/2016

Révision 1

Remplace la date 17/03/2015

Numéro de FDS 4971

Mentions de danger dans leur intégralité

H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
 H301 Toxique en cas d'ingestion.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H312 Nocif par contact cutané.
 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H331 Toxique par inhalation.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

B275

PRÉCAUTIONS : Ce produit et les matériaux auxiliaires normalement combinés avec lui sont capables de produire des effets nocifs sur la santé, allant des irritations mineures de la peau aux effets systémiques graves. Aucun de ces matériaux doivent être utilisés, stockés ou transportés jusqu'à ce que les précautions de manipulation et recommandations énoncés dans les feuilles de données des sécurité (FTSS) pour cela et tous les autres produits utilisés sont compris par toutes les personnes qui vont travailler avec le produit. **GARANTIE :** Tous les produits acheté ou fourni par Bondloc sont sous réserve des modalités et conditions énoncées dans le contrat. Bondloc garantit uniquement que son produit sera conforme à ces spécifications ainsi désignées dans les présentes ou dans d'autres publications. Toutes les autres informations fournies par Bondloc est à envisager mais précises sont fournies à la condition expresse, le client doit faire sa propre évaluation pour déterminer l'aptitude du produit à un usage particulier. Bondloc fait aucune autre garantie, expresse ou implicite, y compris celles concernant les autres renseignements, les données dont elle s'inspire ou les résultats qui en découlent ; que tout produit doit être commercialisable ou adapté à un usage particulier ; ou que l'utilisation d'une telle information ou produit ne violera pas les brevets.